

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 14 avril 2025 à 20H30

Présents : Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane, MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, BONAFOUS Raymond, DUCOMMUN Frank, MERLIO Gwenaël, SERAN Loïc.

Absent excusé : M. ASSEMAT Mattieu.

Secrétaire de séance : M. SERAN Loïc.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 20h30.

Délibération 2025-07 Compte Administratif 2024

M. le Maire présente le Compte Administratif 2024.

M. le Maire quitte la salle, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. MARCHANT, doyen d'âge, **approuve à l'unanimité** le Compte Administratif 2024, résumé de la manière suivante :

Section de Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2024	- 124 763, 64 €
Recettes de fonctionnement 2024	+ 148 914, 05 €
Résultat de l'exercice	+ 24 150, 41 €
Résultat reporté 2023	+ 104 367, 78 €
Résultat cumulé au 31.12.2024	+ 128 518, 19 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2024	- 4 065, 53 €
Recettes d'investissement 2024	+ 6 116, 96 €
Résultat Exercice 2024	+ 2 051, 43 €
Résultat reporté 2023	+ 1 125, 65 €
Résultat cumulé au 31.12.2024	+ 3 177,08 €

Délibération 2025-08 Approbation du compte de gestion 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats du Compte de Gestion 2024 du Receveur conformes au compte Administratif de l'exercice 2024.

Délibération 2025-09 Affectation des résultats 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des Résultats 2024 respectivement en Section de Fonctionnement pour + 128 518, 19 € et en Section d'Investissement pour + 3 177, 08 €.

M. ASSEMAT Matthieu est arrivé à 20h58.

Présentation des indemnités des Élus

Conformément aux dispositions réglementaires (loi du 27/12/2019), M. le Maire procède à la présentation des Indemnités 2024 des Élus.

Délibération 2025-10 Taux d'imposition TFPB - TFPNB et THRS 2025

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les taux d'imposition qui restent inchangés pour l'année 2025, à savoir :

- TFPB 32, 36 %
- TFPNB 65, 07 %
- TH 10, 05 %

Délibération N° 2025-11 Approbation du budget primitif 2025

Suite à la présentation du budget primitif le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce budget pour un montant total :

- Dépenses Investissement 3 500, 00 €
- Recettes Investissement 7 551, 08 €
- Dépenses Fonctionnement 271 189, 19 €
- Recettes Fonctionnement 271 189, 19 €

Comptes rendus des réunions intercommunales

Terres du Lauragais :

M. MARCHANT Marcel procède à la présentation synthétique du compte administratif ainsi que des résultats de l'exercice 2024 de la Communauté de Communes.

SIPOM

Mme Anne LAURENT évoque les résultats 2024 du SIPOM et les orientations pour 2025.

QUESTIONS diverses :

M. le Maire indique une augmentation par le SICOVAL du repas de la cantine des écoles de Tarabel à la rentrée 2025 soit une hausse de 2 %.

M. le Maire évoque les nouvelles dispositions concernant les élections municipales 2026.

ESIT de Tarabel : pour la rentrée 2025, il est prévu 188 élèves.

M. Frank Ducommun réitère l'idée d'une formation premier secours destinée en premier lieu aux membres volontaires du Conseil municipal ainsi qu'aux Associations.

La séance est levée à 22h15.